

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Séance ordinaire (TEAMS)

Mercredi 29 septembre 2021


18 h 30 à 21 h 00



COMPTE-RENDU		OBJET
1.	Mot de Bienvenue La direction souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.	
1.1	Vérification du quorum (art.61 : 6 membres minimum, incluant 3 parents) PRÉSENTS : Anne Quessy, Valérie Lachance, Magalie Delvaux, Julie Tremblay, Manon Fournier-Larocque, France Paré, Edgar Hernandez, Sonia Poirier-Godin, Miléna Balzano, et Sylvianne Dupont ABSENTE : Isabelle Forgue	Constat
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour CONSIDÉRANT que l'ordre du jour a été envoyé au préalable aux participants ; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Julie Tremblay, appuyée par Sonia Poirier-Godin, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 29 septembre 2021.	ADOPTION CE 006 21-22/01
3.	Parole au public, s'il y a lieu Aucune demande reçue	
4.	Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 9 juin 2021 CONSIDÉRANT que le procès-verbal a été envoyé au préalable aux participants ; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sonia Poirier-Godin, appuyée par Julie Tremblay, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2021.	ADOPTION CE 006 21-22/02
5.	POINTS D'APPROBATION OU D'ADOPTION	
5.1	Élection de la présidence Edgar Hernandez se propose comme président, appuyé par Sonia Poirier-Godin.	ADOPTION CE 006 21-22/03


Note :

Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.


		En CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'élire Edgar Hernandez au poste de président.	
	5.2	<p>Élection de la secrétaire</p> <p>Magalie Delvaux se propose comme secrétaire, appuyée par Sonia Poirier-Godin</p> <p>En CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'élire Magalie Delvaux au poste de secrétaire.</p>	ADOPTION CE 006 21-22/04
	5.3	<p>Élection du trésorier</p> <p>Il est proposé de ne pas élire personne au poste de trésorier.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sonia Poirier-Godin, appuyé par Anne Quessy, il est résolu de ne pas élire de personne au poste et que madame Dupont fasse un suivi sur le budget au conseil d'établissement.</p>	ADOPTION CE 006 21-22/05
	5.4	<p>Règles de régie interne du conseil d'établissement </p> <p>CONSIDÉRANT que le document a été envoyé au préalable aux participants ;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Magalie Delvaux, appuyé par Miléna Balzano, il est résolu à l'unanimité d'approuver les Règles de régie interne du conseil d'établissement.</p>	ADOPTION CE 006 21/22-06
	5.5	<p>Points récurrents à l'ordre du jour</p> <p>On propose que le budget, le mot du représentant du personnel, le mot du représentant du service de garde et le mot du représentant au comité de parents soient des points récurrents.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de France Paré, appuyée par Manon Fournier-Larocque, il est résolu à l'unanimité d'approuver les points récurrents.</p>	APPROBATION CE 006 21/22-07
	5.6	<p>Calendrier des réunions</p> <p>La direction propose le calendrier des rencontres suivant :</p> <p>1^{er} décembre 2021 19 janvier 2022 30 mars 2022 18 mai 2022 1^{er} juin 2022</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de France Paré, appuyée par Julie Tremblay, il est résolu d'approuver le calendrier de rencontre proposé.</p>	APPROBATION CE 006 21/22-08

Note :

 Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.

	5.7	<p>Budget du conseil d'établissement Madame Dupont mentionne qu'il est possible pour les membres parents de faire une demande de remboursement pour des frais de gardiennage encourus pour les dates des rencontres approuvées. Elle mentionne que le budget annuel est de 855\$ et que le budget n'a pas été utilisé pour les années 2019-2020 et 2020-2021.</p> <p>Le budget du conseil d'établissement pour 2021-2022 sera utilisé pour divers projets. Quelques propositions ont été faites. Il a été décidé d'allouer un montant de 450\$ maximum pour la fête de l'halloween (maison hantée 300\$ + OPP maximum 150\$ pour l'ajout de décorations).</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Edgar Hernandez appuyé par Anne Quessy, il est résolu d'approuver la proposition d'utilisation du budget 2021-2022.</p>	APPROBATION CE 006 21/22-09
	5.8	<p>Sorties scolaires et activités parascolaires Madame Dupont mentionne qu'elle est en communication avec RSEQ concernant l'équipe de basket-ball les Lynx et l'offre d'une programmation d'activités parascolaires pour l'automne sur le temps de dîner.</p> <p>Madame Dupont mentionne que les titulaires sont à travailler sur l'offre de sorties scolaires pour 2021-2022. Les sorties doivent respecter les heures de classe.</p> <p>CONSIDÉRANT que les offres de sorties scolaires ne sont pas encore finales, madame Dupont propose que le CÉ approuve toutes sorties qui respectent les heures de classe. Un suivi des sorties scolaires effectuées sera fait à chaque rencontre de conseil d'établissement. Ce sera un point récurrent à ajouter.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Lachance, appuyée par France Paré, il est résolu d'approuver toutes sorties scolaires qui respectent les heures de classe.</p>	APPROBATION CE 006 21/22-10
6.		POINTS D'INFORMATION	
	6.1	<p>Dénonciation d'intérêts </p> <p>CONSIDÉRANT que le document a été envoyé au préalable aux participants ;</p> <p>La direction demande s'il y a des membres du conseil d'établissement qui ont des dénonciations d'intérêts à faire connaître. Madame Dupont demande aux membres de lui faire parvenir ledit document complété soit par courriel ou par le sac d'école de leur enfant.</p>	INFORMATION

Note :


 Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.

6.2	<p>Formation obligatoire des membres La direction mentionne que tous les nouveaux membres ainsi que le substitut doivent suivre la formation obligatoire. Un courriel leur sera envoyé à cet effet.</p>	INFORMATION
6.3	<p>Formation du CPP Comme par les années passées, la direction mentionne que des parents de l'école sont intéressés à faire partie du comité de participation des parents. Ce comité a pour but d'apporter son soutien à la réalisation d'activités spéciales lors des fêtes à l'école et au bon déroulement des séances de vaccination, de la photographie scolaire et autres événements si nécessaire.</p>	INFORMATION
6.4	<p>Mot du représentant des membres du personnel Mme Anne mentionne que les mesures allégées font beaucoup de bien et que les enfants ont l'air heureux. Les élèves sont très rigoureux avec les mesures sanitaires mises en place à l'école.</p>	INFORMATION
6.5	<p>Mot de la représentante du service de garde Les frais de service de garde 2021-2022 passent à 8,55\$/journée pour les élèves réguliers. En début d'année, il nous manquait des éducatrices, mais progressivement, tout rentre dans l'ordre.</p>	INFORMATION
6.6	<p>Mot du représentant du comité de parents Il n'y a pas eu de comité de parents. La première rencontre est le 5 octobre.</p>	INFORMATION
7.	AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU	
7.1	<p>Suivi du point 6.1 du compte rendu de juin 2021 Une demande a été faite pour faire une autre entrée dans le stationnement de l'école afin de fluidifier la circulation et de la rendre plus sécuritaire. Le conseil de quartier nous a demandé l'autorisation de mettre des affiches « Ralentissez » sur le terrain devant l'école et leur demande a été acceptée.</p>	INFORMATION
8.	<p>LEVÉE DE LA SÉANCE CONSIDÉRANT que tous les points prévus à l'ordre du jour ont été abordés; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Julie Tremblay., appuyé par Anne Quessy, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER la levée de l'assemblée à 20h02.</p>	ADOPTION CE 006 21/22-11

Edgar Hernandez, président

Sylvianne Dupont, directrice

Note :

 Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.